

CAP PEINTRE APPLICATEUR DE REVÊTEMENT

Contrat d'Apprentissage

Le titulaire du CAP Peintre applicateur revêtement réalise des travaux de peinture de qualité soignée et de pose collée de revêtement de murs, sols ou isolation extérieure.

OBJECTIFS



Organisation

L'organisation de l'apprentissage est définie par le statut de l'apprenti.

- **Cours** théoriques basés sur des supports et animés par des professionnels.
- **Enseignement général** : français, anglais, mathématiques, sciences physiques, VSP, histoire, géographie, E.P.S
- **Classes** de 15 Apprentis MAXIMUM
- **Alternance** : 2 semaines en centre de formation, et 2 semaines en entreprise
- **Horaire/Congés payés** : selon dispositions législatives réglementaires
- **Période d'essai** : 2 mois non renouvelable



Jeu

A la fin de la formation, le titulaire du CAP est capable de :

- Organiser le poste de travail
- Monter et démonter les échelles
- Implanter, tracer, préparer les supports
- Réaliser un raccordement pour réaliser un collage
- Mettre en service les équipements
- Réaliser une isolation
- Préparer les supports
- Coller des revêtements

DUREE DE LA FORMATION	VALIDATION DE LA FORMATION	INSCRIPTION	RENTREE
2 Ans Au Centre : 1260 Heures En entreprise : 1260 Heures	Examen de l'éducation nationale en fin de 2 ^{ème} année de formation.	De Mai à Novembre	Mois de septembre